

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2020

ORDRE DU JOUR

Désignation du Secrétaire de séance
Appel nominal

FINANCES, TRAVAUX, PERSONNEL ET AFFAIRES GENERALES

Affaires générales

1. Délégation de pouvoirs du Conseil municipal au maire en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales
2. Election des membres du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune de Villeneuve-Saint-Georges
3. Adoption du scrutin public pour procéder à certaines nominations
4. Election des représentants de la commune au des différents EPCI dont elle est membre
 - a) – Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre
 - b) – Syndicat intercommunal pour la restauration municipale (SIRM)
 - c) – Syndicat des communes du Sud Est parisien pour l'électricité et le gaz (SUDELEG)
 - d) – Syndicat intercommunal pour l'équipement hospitalier du Sud Est de la région parisienne (SIEH)
 - e) – Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC)
 - f) – Syndicat mixte pour la production et la distribution de chaleur à Villeneuve-Saint-Georges (GEOTM)
 - g) – Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP)
5. Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO), de la commission de délégation des services publics (CDSP) et de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)
6. Création d'un groupement de commandes avec la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine pour le renouvellement de la procédure de passation du marché de gestion et d'entretien courant de l'aire d'accueil des gens du voyage
7. Approbation du lancement d'une procédure d'appel d'offre d'un marché public de fournitures de produits, matériels et consommable d'entretien
8. Modification du Règlement intérieur du Conseil municipal : Suppression des commissions municipales

Personnel

9. Fixation des conditions de versement de la prime exceptionnelle à l'égard des agents soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie du covid-19

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET EDUCATION

Education

10. Modification du périmètre de deux secteurs scolaires de la commune

SOLIDARITE, SANTE, HANDICAP ET 3^{ème} AGE

Santé

- 11. Adhésion à la charte de fonctionnement pour les prélèvements HT PCR avec le laboratoire BIOPATH UNILABS VALENTON**